

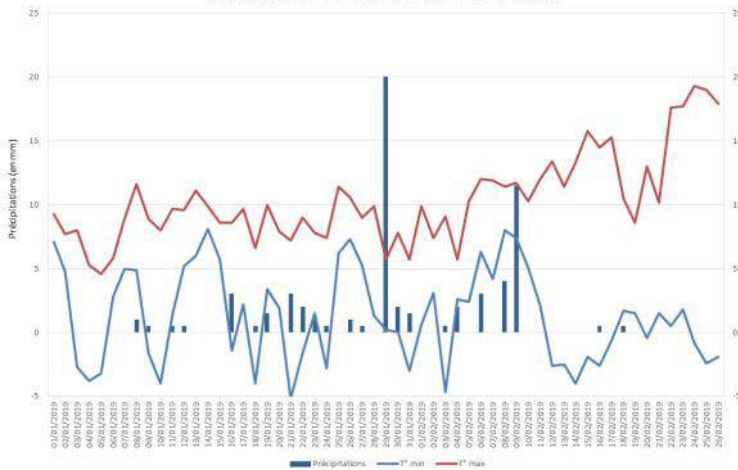
En Bref

Colza	Charançon de la tige du colza	<ul style="list-style-type: none"> ● Vols importants en Ile-et-Vilaine au vu des conditions climatiques de ces derniers jours. Conditions climatiques annoncées moyennement favorables aux pontes. ● Peu de captures enregistrées dans les 3 autres départements. <p>Maintenir une surveillance dans les parcelles car les colzas sont toujours dans la période de sensibilité.</p>
	Méligèthe Des crucifères	<ul style="list-style-type: none"> ● Premières observations sur les plantes. ● Conditions climatiques peu favorables aux vols dans les prochains jours. <p>Maintenir une vigilance dans les parcelles.</p>
Lin	Septoriose	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun signalement. ● Surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.

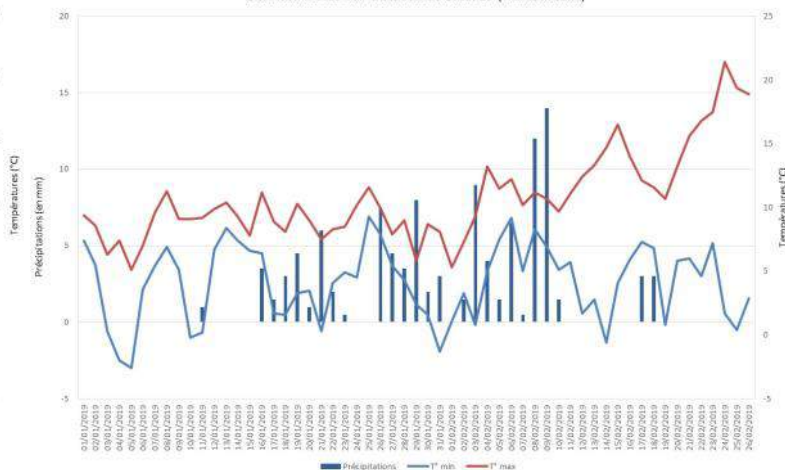
Légende des risques : Risque faible ● Risque moyen ● Risque fort ●

Météo

Données météo sur la station de Rennes 35 (Saint Grégoire)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er janvier et le 26 février 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

38 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 11, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 9, Morbihan : 12).

Stades

Stade moyen : C2 / D1.

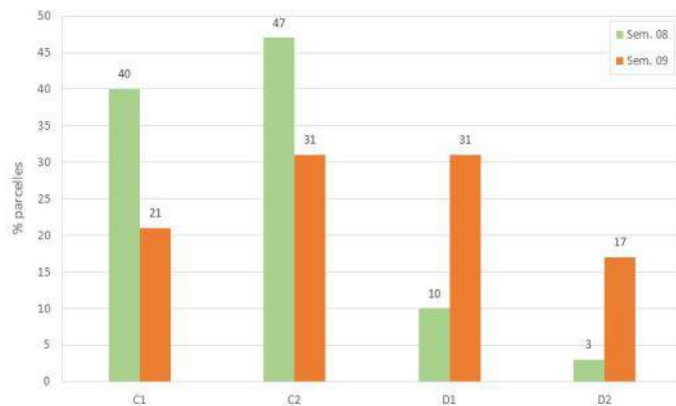
Stade minimum : C1 (reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles).

Stade maximum : D2 (inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles).



Stades majoritaires du colza

Source : Terres Inovia



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : sur 34 parcelles observées, des charançons ont été piégés dans 12 cuvettes (35% des cuvettes relevées) avec en moyenne 27 charançons par cuvette (de 1 à 156 individus piégés). Les piégeages restent essentiellement réalisés en Ille-et-Vilaine.

Période et seuil indicatif de risque :

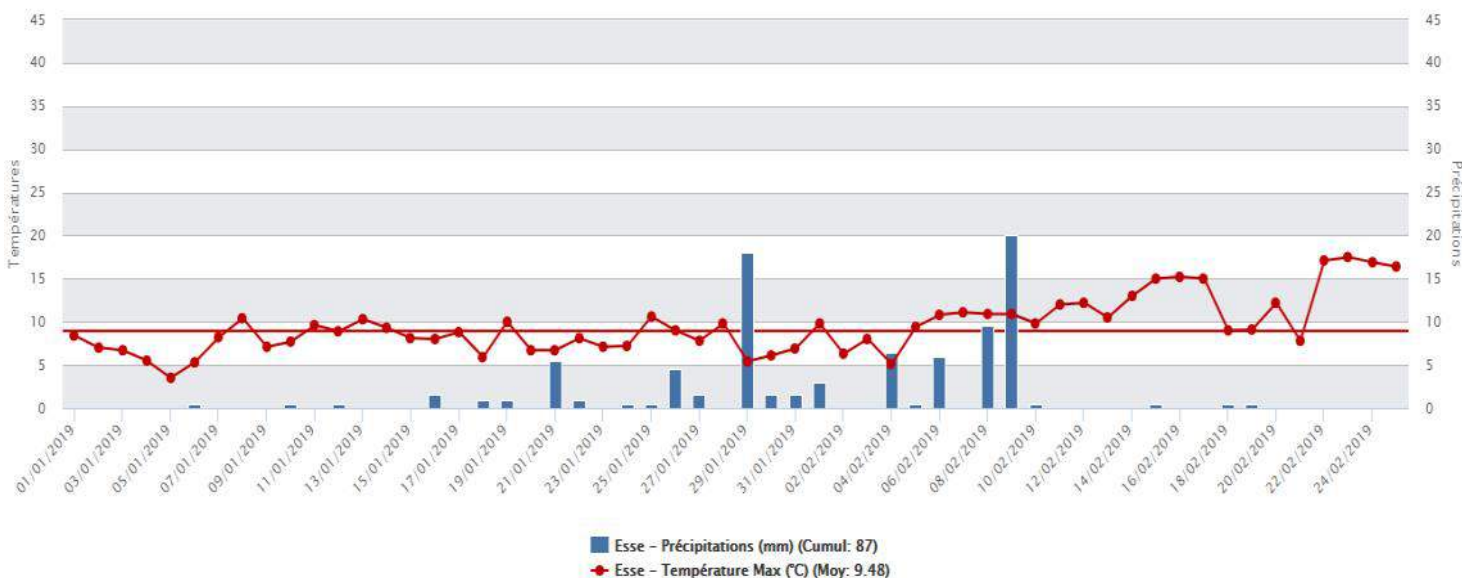
De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

Modèle de prévision :

D'après le modèle de prévision Expert, consultable sur le site de Terres Inovia qui permet de mettre en alerte vis à vis du risque des ravageurs au printemps, les vols sont réalisés à 100% pour l'ensemble de la région. Les conditions climatiques sont moyennement favorables aux pontes dans les jours à venir.

Données météorologiques pour la station d'Essé (dpt. 35) pour la période du 01/01/19 au 25/02/19 (source : Demeter)



Les vols de charançons de la tige du colza débutent si plusieurs conditions sont réunies : journées sans vent, ensoleillées et températures autour de 9 – 10 °C. Après le 20 février, si ces conditions sont réunies un seul jour, les vols se déclenchent.

D'après le graphique d'Essé ci-dessus, les vols ont débuté vers le 6/02 au vu des conditions climatiques et sont massifs étant donné les températures enregistrées (sup. à 12 °C).

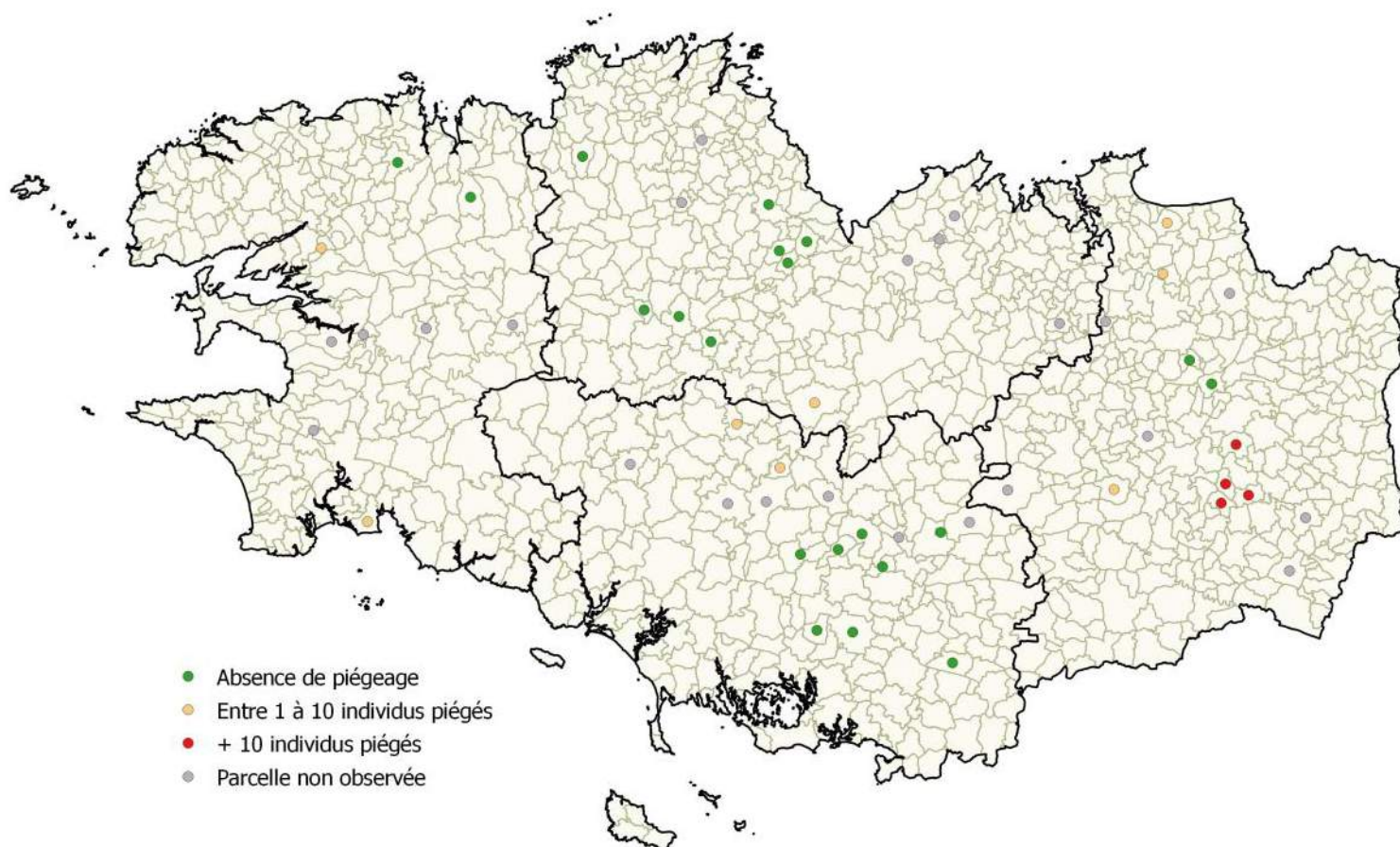
Analyse de risque :

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été très favorables à un vol massif des charançons de la tige du colza. De nombreux individus ont été piégés, surtout en Ille-et-Vilaine et les colzas sont toujours dans la période de sensibilité. Il est important de surveiller l'évolution dynamique d'une semaine sur l'autre. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours vont se dégrader et devenir moins favorables aux vols des charançons.

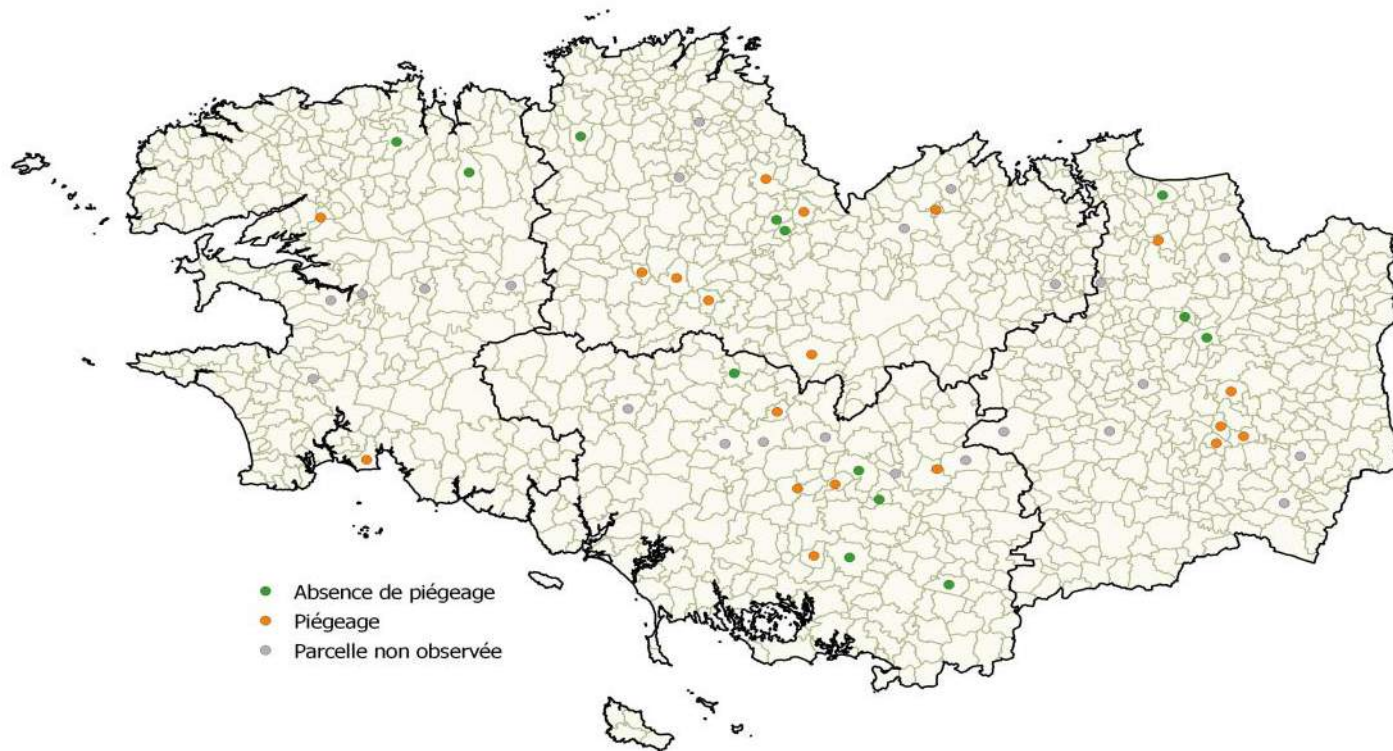
Pour les parcelles où d'importants piégeages ont été réalisés, le risque est **fort** (essentiellement pour l'Ille-et-Vilaine) et pour les autres parcelles, en l'absence d'individu, le risque est **faible**.

Il est important de mettre en place une surveillance en installant une cuvette jaune dans les parcelles et en la relevant hebdomadairement.

Données de piégeage pour le charançon de la tige du colza (26-02-19)



Données de piégeage pour le charançon de la tige du chou (26-02-19)



Dans les parcelles, des charançons de la tige du chou ont été également piégés dans 21 parcelles (environ 62% des parcelles), avec en moyenne 12 charançons par cuvette (de 1 à 58 individus). Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture. Il est donc important de bien différencier les deux charançons (cf. ci-dessous).

Importance de reconnaître le charançon de la tige du colza et de le différencier du charançon de la tige du chou

Les premiers ravageurs à apparaître dans les parcelles de colza au printemps sont des charançons : le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. (cf. photos ci-dessous)

La différenciation entre ces deux espèces de charançon est indispensable car le charançon de la tige du chou, **considéré comme non nuisible pour le colza**, accompagne souvent le charançon de la tige du colza dans les cuvettes.

Il est essentiel de faire attention à bien identifier les individus présents pour ne pas les confondre.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une cuvette jaune (outil indispensable pour piéger ces insectes) mais également de les laisser sécher pour bien apprécier les différences de couleur entre les deux espèces car mouillés, les charançons semblent noirs tous les deux.

Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia



Charançon de la tige du chou
Source : Terres Inovia



Attention à bien différencier le charançon de la tige du colza (bout des pattes noirs) et le charançon de la tige du chou (bout des pattes rouges). Ce dernier est très fréquent dans les parcelles en Bretagne.

Méligèthes

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : sur 27 cuvettes relevées, des méligèthes ont été piégés dans 22 cuvettes (81% des cuvettes relevées) avec en moyenne 18 individus piégés.

Observation sur plantes : sur 17 parcelles observées, des méligèthes ont été vues dans 11 parcelles (65% des parcelles) avec en moyenne 2 individus par plante (de 0.05 à 10 ind./pl.). Une forte présence de méligèthes (5 et 10 méligèthes / plante) a été constatée dans des parcelles localisées dans le sud Morbihan. Les insectes étaient présents sur la variété précoce à la floraison semée en mélange dans les parcelles.

Période et seuil indicatif de risque :

D1 (boutons accolés) à E (boutons séparés).

Seuil en fonction du stade de développement de la culture et de sa vigueur :

Etat du colza	D1 (boutons accolés)	E (boutons séparés)
Colza sain et vigoureux, conditions pédoclimatiques favorables aux compensations	Compensation de la culture par émission de nouveaux organes. Reporter la décision d'intervenir ou non au stade E	6 - 9 méligèthes par plante
Colza peu développé et/ou situé en conditions défavorables aux compensations (parcelles ou zones hydromorphes, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, agressions antérieures mal maîtrisées)	1 méligèthe par plante	2 - 3 méligèthes par plante

Modèle de prévision :

D'après le modèle de prévision Expert, consultable sur le site de Terres Inovia qui permet de mettre en alerte vis à vis du risque des ravageurs au printemps, les vols sont réalisés à 40% pour l'ensemble de la région. Les conditions climatiques sont moyennement favorables aux vols dans les jours à venir.

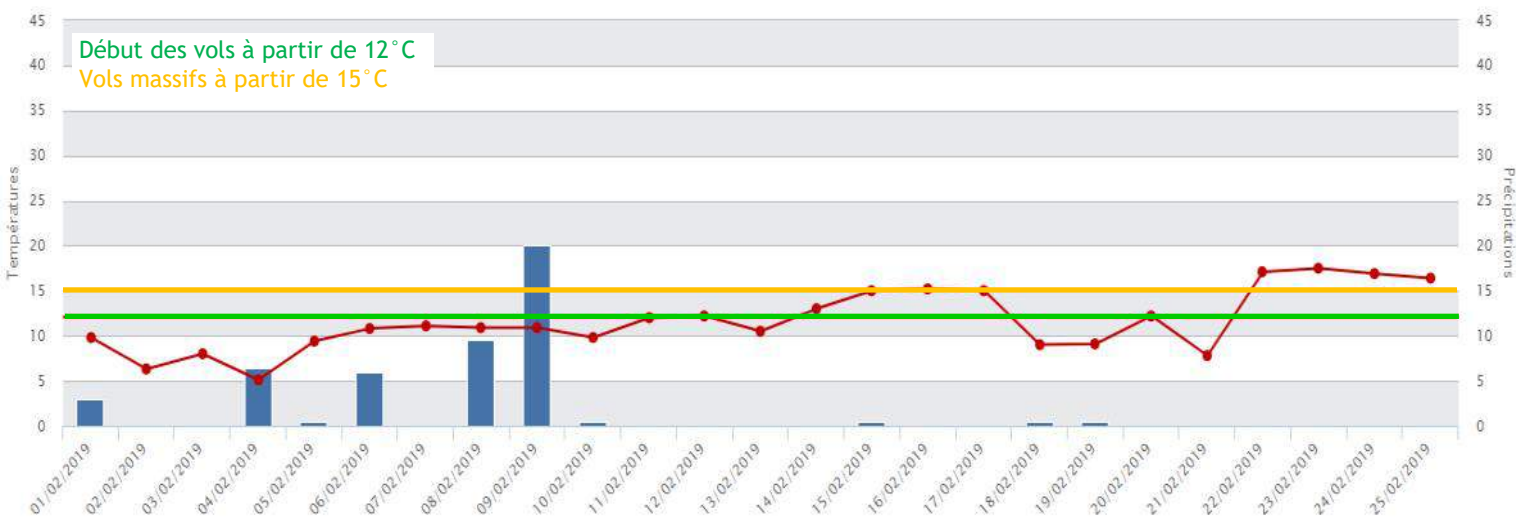
Analyse de risque :

Toutes premières observations de fleurs pour les variétés précoces à la floraison. Premiers méligèthes observés sur les plantes. Les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir sont peu favorables aux vols (précipitations, vent et baisse des températures). Beaucoup de parcelles présentent un bon état végétatif (moins sensible aux attaques de méligèthes).

Risque **faible**

NB : L'association d'une variété précoce à la floraison en mélange avec la variété d'intérêt permet de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt et de pouvoir rester sous le seuil indicatif de risque. Cette variété précoce est en effet plus attractive pour les méligèthes, permettant de protéger les boutons floraux de la variété principale.

Données météorologiques pour la station d'Essé (dpt. 35) pour la période du 01/02/19 au 25/02/19 (source : Demeter)



Autres signalements

- La présence de **larves d'altises d'hiver** (grosse altise) a encore été signalée dans les parcelles du réseau : en moyenne 22% des plantes touchées. Les larves sont observées dans les pétioles les plus bas et n'ont donc pas rejoint le cœur de la plante, détruisant ainsi le bourgeon terminal. Une seule parcelle, cette semaine, a dépassé le seuil indicatif de risque (70% des plantes touchées).
- Quelques maladies ont été signalées cette semaine :
 - ⇒ **Alternaria** : deux cas signalés avec 40% des plantes touchées dans le Morbihan (Bignan) et dans le Finistère (Saint Ségal).
 - ⇒ **Cylindrosporiose** : une parcelle signalée avec 5% des plantes touchées dans le Morbihan (Elven).
 - ⇒ **Pseudocercospora** : deux parcelles touchées avec 5% des plantes touchées dans les Côtes d'Armor (Lamballe) et dans le Finistère (Fouesnant).

LIN D'HIVER

(Retrouver la version complète sur les sites de la DRAAF et de la Chambre Régionale de l'Agriculture sous la rubrique « Grandes Cultures »)

4 parcelles de lin oléagineux d'hiver suivies (Bretagne: 1, Centre-Val de Loire : 2, Pays de la Loire : 1, Poitou-Charentes : 0).

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 9 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2018 / 2019. La répartition régionale est la suivante : 6 parcelles en Centre-Val de Loire, 1 parcelle en Poitou-Charentes, 1 parcelle en Bretagne, 1 parcelles en Pays de la Loire.

Stade phénologique et état des cultures

Les 4 parcelles suivies sont au stade C2 dans l'ensemble des parcelles du réseaux (35, 72, 36).

Analyse du risque Septoriose

Aucun signalement de septoriose dans les parcelles du réseau.

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant **faible** voir **nul**. Dans les parcelles signalant les premiers symptômes, surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Seyeux.

BSV lin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 28, CA 36, AXEREA et Terres Inovia

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Pour la partie lin oléagineux :

Rédacteur : Nina RABOURDIN – Terres Inovia
Suppléant : Guy ARJAURE – Terres Inovia
En partenariat avec Arvalis-Institut du végétal

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.